



La DDTM 59 au service des territoires

Créée en janvier 2010, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, direction interministérielle, est chargée du portage de l'ensemble des politiques publiques ayant trait aux territoires sur le département du Nord. Elle intervient aux côtés des acteurs institutionnels et professionnels dans des domaines très diversifiés avec une approche résolument intégrée et territorialisée.

Nos missions recouvrent bien sûr l'application des règles de droit, au travers des procédures, des actes et des commissions administratives, ainsi que le contrôle du respect de ces règles. Mais l'autre raison d'être du service est sa présence auprès des acteurs locaux pour les accompagner et les conseiller en apportant une expertise pluridisciplinaire et une connaissance des territoires.

Ainsi, la DDTM a-t-elle un champ d'intervention très vaste, comme vous le verrez dans le présent document. Elle est sur le terrain de l'organisation économique, elle participe aux réflexions des responsables professionnels, elle agit pour favoriser le développement équilibré des territoires, elle contribue à une meilleure prise en compte de l'environnement. Mais la DDTM s'implique aussi dans la production et l'amélioration de l'offre de logement, le renouvellement urbain et la cohésion sociale. Elle doit, par ailleurs, mettre en œuvre la prévention des risques naturels, technologiques, miniers et routiers.

Particulièrement dans cette période de renforcement de l'intercommunalité et de nouvelles étapes de décentralisation, le rôle essentiel de la DDTM n'est donc pas seulement le portage des politiques, c'est aussi la contribution à la stratégie de déclinaison de celles-ci par une connaissance, une compréhension et une intelligence des territoires et des acteurs. Ce rôle, elle le joue grâce à sa proximité des élus, des acteurs économiques et sociaux et des populations elles-mêmes.

Au travers de ses compétences techniques solides, diversifiées et complémentaires, la DDTM apporte une expertise à haute valeur ajoutée au regard d'enjeux et de problématiques de plus en plus pointus et d'acteurs eux-mêmes de plus en plus experts. Cette « intelligence du territoire et des projets » et cette capacité « d'intégration sur le terrain » de dispositifs législatifs de plus en plus complexes permettent à ses équipes de participer activement à la mise en œuvre de politiques de plus en plus transversales.

Par son ancrage territorial affirmé et la mise en synergie des compétences qui la composent, la DDTM du Nord présente une organisation adaptée aux enjeux du service dans un souci d'efficacité.

La lecture de cette « plaquette » vous donnera un aperçu du rôle et des missions assurés par le service. Un document, détaillant ces missions par domaines d'activités complète cette présentation. Vous pouvez le consulter [sur le site des services de l'État](#).

Philippe LALART
Directeur de la DDTM 59





ACCOMPAGNEMENT & CONSEIL

La DDTM vous accompagne et vous conseille dans vos projets et vous apporte une expertise pluridisciplinaire.

PROJETS DE TERRITOIRE & PLANIFICATION

Accompagne les collectivités dans la construction de leurs projets de territoire et leur traduction dans les documents de planification, en prenant en compte les politiques publiques territorialisées de l'Etat.

Illustration : documents de planification



HABITAT & LOGEMENT

Contribue à l'élaboration des programmes locaux de l'habitat et à la rénovation des bâtiments. Accompagne les politiques de logement et de peuplement territorialisées.

Photo : quartier Bois Habité à Lille

MILIEUX & BIODIVERSITÉ

Soutient les acteurs locaux pour intégrer les enjeux eau et nature dans leurs projets. Suit les projets de reconquête et de préservation des milieux.

Photo : vallée de l'Ecaillon



AMÉNAGEMENT & RENOUVELLEMENT URBAIN

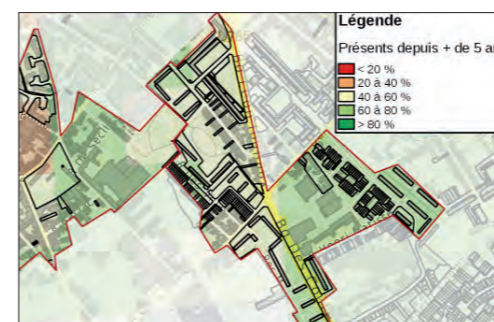
Assiste les porteurs de projets et diffuse les principes d'aménagement et d'urbanisme durable notamment à travers le Label National ÉcoQuartier. Aide les différents acteurs dans le cadre des conventions de rénovation urbaine.

Photo : restructuration urbaine à Aulnoye-Aymeries

PRISE EN COMPTE DES RISQUES

Propose des actions de prévention des risques pour garantir la sécurité des personnes et des biens. Participe à l'information et la consultation des collectivités et des particuliers. Gère les risques par l'information, la prévention, la protection et la gestion de crises.

Photo : effondrement d'une cavité à Solesmes



POLITIQUE DE LA VILLE

Accompagne les EPCI et les communes pour les diagnostics d'agglomération et pour l'élaboration des contrats de ville.

Carte : diagnostic de la rotation du parc de logements sur un quartier de Watrelos

PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Aide à l'émergence de projets structurants en amont des procédures, en associant tous les acteurs locaux, pour intégrer les spécificités du territoire notamment la dimension environnementale.

Photo : reconquête du centre ville à partir du pôle gare d'Aulnoye-Aymeries



BÂTIMENTS CONSTRUCTION

Participe à l'animation de la prise en compte du développement durable dans la construction et l'aménagement par la mise en œuvre du Grenelle. Apporte son expertise sur les projets d'aménagement et de réhabilitation thermique. Conseille les partenaires sur l'ensemble de la chaîne de l'accessibilité.

Photo : réhabilitation thermique

ENJEUX AGRICOLES

Organise des échanges entre acteurs locaux et profession agricole pour une meilleure prise en compte de l'agriculture dans l'aménagement du territoire. Assiste la profession sur les problématiques de production et de filières.

Photo : paysage agricole du Nord



DOMAINE PUBLIC MARITIME

Anticipe tout conflit d'usage lié aux nombreuses pratiques (pêche, loisirs, chasse, etc.) qui s'exercent sur le domaine public maritime. Détermine les enjeux et priorités de gestion au regard de la protection de la biodiversité et de la qualité des eaux.

Photo : hutte de chasse Grand-Fort-Philippe

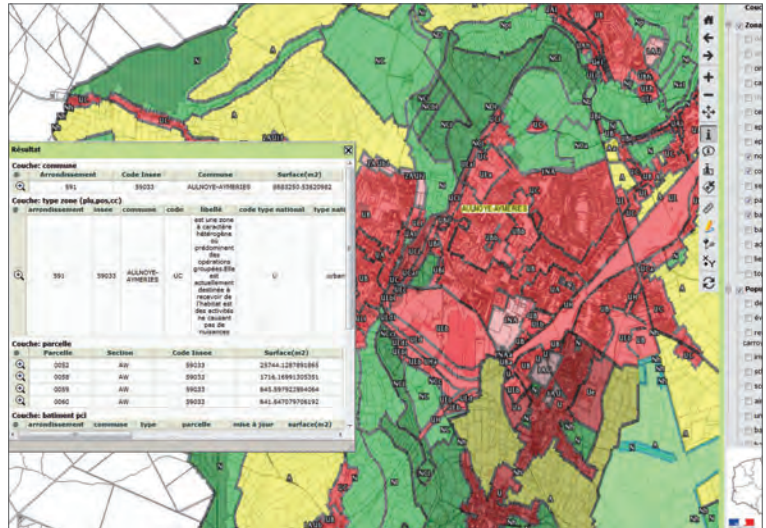


La DDTM construit sa connaissance des territoires et la met à disposition des acteurs locaux.

OBSERVATION

Organise une veille territoriale pour identifier et recueillir toutes les données permettant d'améliorer la connaissance à des échelles adaptées.

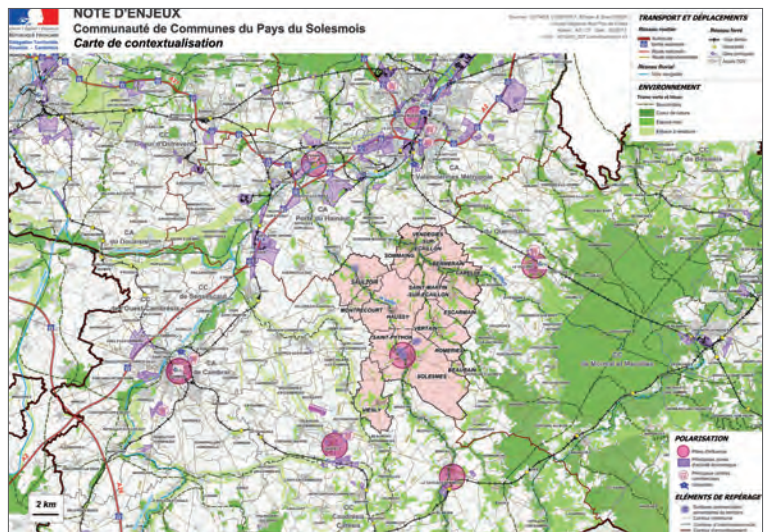
Carte : extrait de la base communale couche zone : PLU, POS, CC



VALORISATION

Structure, analyse et croise les données spatiales et statistiques avec sa pratique du terrain. Caractérise les territoires à l'aide d'indicateurs territoriaux. Traduit sa vision dans des notes d'enjeux et produit des études thématiques.

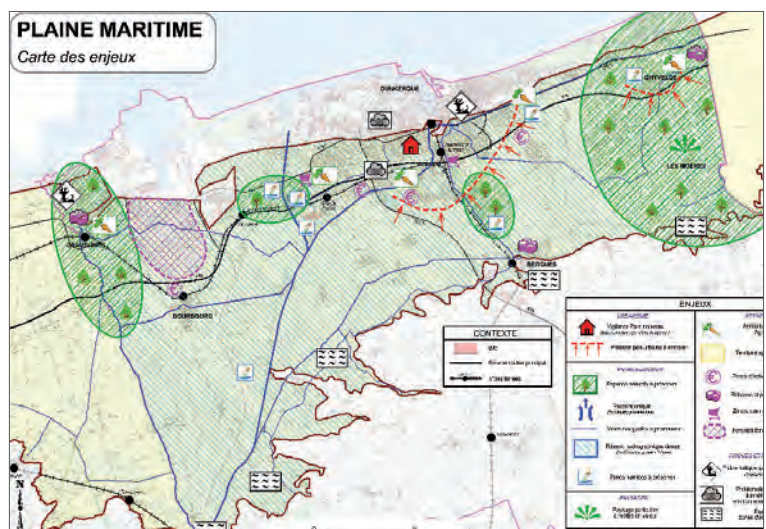
Carte : extrait de « fiche mémo » pour analyser le territoire du Cambrésis



COMMUNICATION

Met à disposition les données et publie les analyses partageant ainsi sa connaissance des territoires et des problématiques sectorielles. Publie sur le web les données, analyses et études produites.

Carte : enjeux de la plaine maritime flamande



PROCÉDURES



La DDTM veille à l'application des règles de droit au travers des procédures, des actes et des commissions administratives.

PRÉSERVATION DES MILIEUX & DES RESSOURCES NATURELLES

Instruit les dossiers de déclaration ou d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau.

Analyse la conformité de l'assainissement.

Examine les études d'incidence des projets sur les sites Natura 2000 en mer et à terre.

Réglemente la chasse et la pêche en rivière.

Photo : vallée de la Solre



POLITIQUE AGRICOLE

Instruit les dossiers d'aides agricoles relatives au soutien direct des exploitants agricoles, aux mesures agro-environnementales et au plan de modernisation des exploitations agricoles.

Photo : déclaration des aides surfaces



HABITAT, LOGEMENT & AMÉNAGEMENT

Etudie et programme les aides financières pour les dossiers de l'habitat et de la rénovation urbaine.

Instruit les différentes demandes de la fiscalité du permis de construire jusqu'à la mise en oeuvre du Droit Au Logement Opposable.

Photo : requalification inscrite au programme de rénovation urbaine de Tourcoing



PRÉVENTION DES RISQUES

Contribue à la protection des personnes et des biens, face aux risques naturels, miniers et technologiques.

Elabore des plans de prévention des risques en association étroite avec les collectivités locales.

Met en oeuvre la directive inondation dans le cadre des Territoires à Risque Important.

Photo : inondation dans les Flandres



ORGANISATION DES EXAMENS

Assure la gestion du passage des examens, pour les professionnels et les particuliers, des permis de conduire ou de naviguer (maritime et fluvial).

Photo en haut : examen moto
Photo en bas : péniche



CONTRÔLES



La DDTM contrôle le respect des règles dans ses domaines d'activités.

EAU & NATURE

Contrôle le respect des réglementations dans le domaine de l'eau et de la nature.

Anime et coordonne l'action des autres services de police.

Lutte contre les pollutions : bruit, déchets, affichage publicitaire.

Photo : suivi de la qualité des eaux



CONSTRUCTION, URBANISME & HABITAT

Assure la tutelle sur les bailleurs sociaux.

Examine la mise en oeuvre de conventions des aides à la pierre.

Contrôle le respect du code de l'urbanisme.

Photo : maison de ville à Roubaix



PÊCHES MARITIMES & SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION

Surveille le respect des réglementations des pêches maritimes, professionnelles et de loisirs pour les coquillages et les poissons (traçabilité des captures, tailles minimales, etc.).

Assure le respect des règles de navigation en mer et la vérification du matériel de sécurité à bord.

Photo : contrôle des captures en mer du Nord



AIDES & SUBVENTIONS

Contrôle la conformité de la réalisation des projets subventionnés.

Vérifie le respect des règles communautaires dans le cadre des aides de la Politique Agricole Commune.

Photo : obligation de publicité pour le FEADER



UNE ÉQUIPE QUI S'ADAPTE AUX ÉVOLUTIONS DE SES MISSIONS ET AUX ATTENTES DES TERRITOIRES

La DDTM du Nord, c'est plus de 500 agents répartis sur l'ensemble du département et sont au service des territoires.

C'est une quarantaine de métiers variés allant des instructeurs d'autorisation ou d'aides administratives (logement, droit des sols, agriculture, etc.), aux chargés d'études, cadres sectoriels ou de direction, s'exerçant dans les domaines du contrôle, du juridique, du bâtiment, des infrastructures ou des risques.

Le maintien et le développement de l'expertise des agents est un enjeu de ressources humaines pour répondre au mieux aux évolutions institutionnelles, réglementaires ou techniques.

A la DDTM, la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) est un dispositif à la fois collectif (évolution des métiers, des emplois, etc.) et à la fois individuel (parcours professionnel).

C'est aussi un outil du dialogue social impliquant la Direction et l'encadrement de proximité sur deux axes.

Les ressources humaines au cœur des préoccupations de la DDTM.

GESTION DES COMPÉTENCES

Gérer les compétences, c'est en premier lieu résoudre les questions relatives à l'évolution des métiers et des compétences nécessaires pour les exercer.

C'est un enjeu de formation professionnelle dont l'objectif est de conserver et développer l'expertise attendue, reconnue et recherchée par nos interlocuteurs (citoyens, donneurs d'ordre, partenaires, etc.).

Photo : répertoire interministériel des métiers



GESTION PAR LES COMPÉTENCES

Gérer par les compétences, c'est permettre l'adaptation permanente du service et participer à la réalisation des objectifs fixés. C'est aussi identifier les passerelles entre les métiers et définir et individualiser les parcours professionnels.

C'est le volet opérationnel de la gestion des ressources humaines qui met les compétences au service des politiques publiques. Elle met en avant la performance et légitimise l'action.

Illustration : mots-clés de la formation



UNE ORGANISATION QUI S'ADAPTE AUX BESOINS DE PROXIMITÉ AVEC L'ENSEMBLE DES ACTEURS DES TERRITOIRES

Grâce à un réseau de délégations territoriales qui s'appuie sur l'expertise des services du siège, les équipes agissent au quotidien sur tous les territoires du département.

CONTACTS



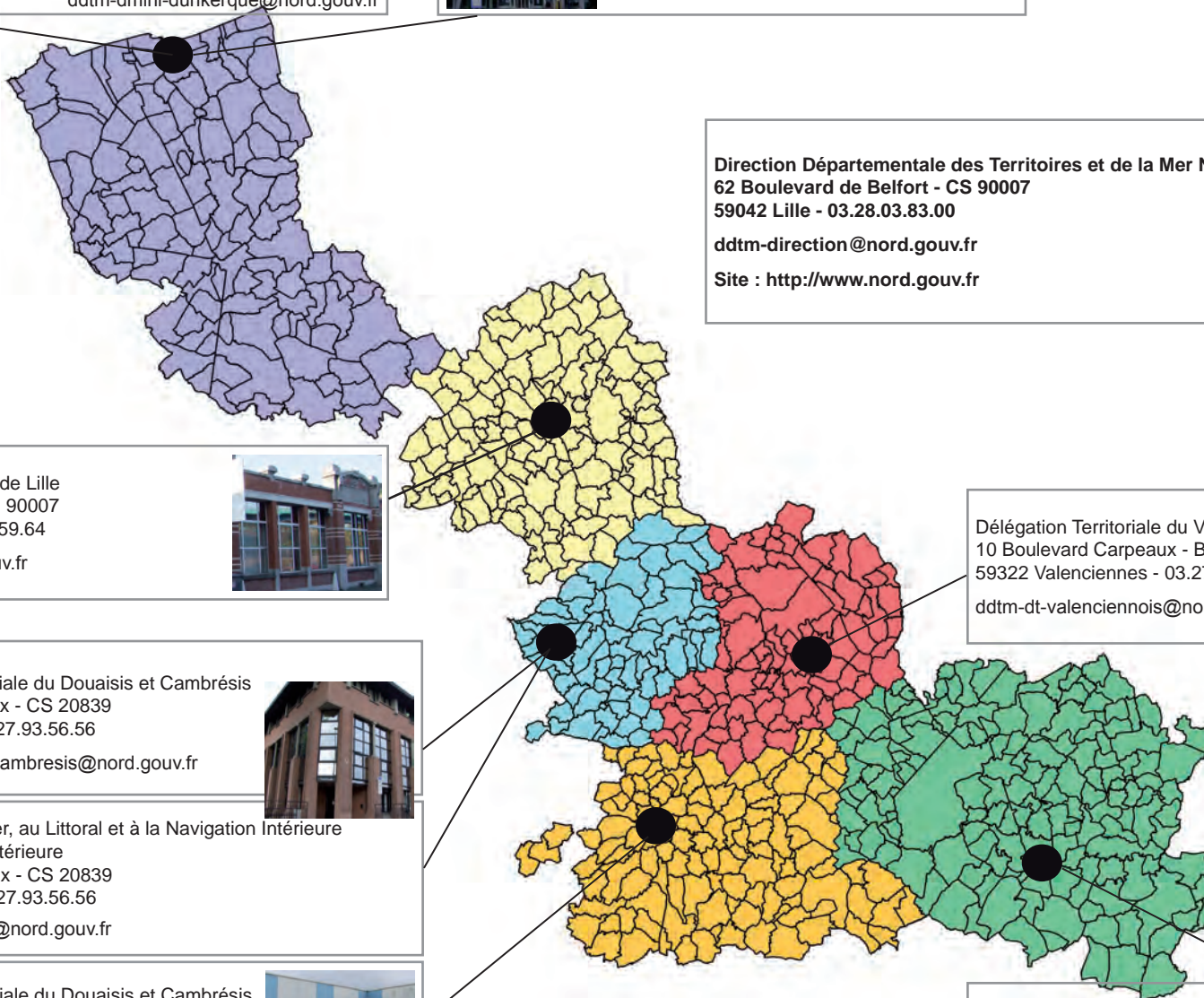
Délégation à la Mer, au Littoral et
à la Navigation Intérieure
Pôle Mer et Littoral
257 rue de l'Ecole Maternelle
59140 Dunkerque - 03 28 24 98 20
ddtm-dmni-dunkerque@nord.gouv.fr



Délégation Territoriale des Flandres
30 rue l'Hermitte - BP 6533
59386 Dunkerque - 03.28.24.44.44
ddtm-dt-flandres@nord.gouv.fr



Direction Départementale des Territoires et de la Mer Nord
62 Boulevard de Belfort - CS 90007
59042 Lille - 03.28.03.83.00
ddtm-direction@nord.gouv.fr
Site : <http://www.nord.gouv.fr>



Délégation Territoriale de Lille
8 rue de Bellevue - CS 90007
59042 Lille - 03.20.71.59.64
ddtm-dt-lille@nord.gouv.fr



Délégation Territoriale du Valenciennois
10 Boulevard Carpeaux - BP 60453
59322 Valenciennes - 03.27.22.79.02
ddtm-dt-valenciennois@nord.gouv.fr



Délégation Territoriale du Douaisis et Cambrésis
123 rue de Roubaix - CS 20839
59508 Douai - 03.27.93.56.56
ddtm-dt-douaisis-cambresis@nord.gouv.fr



Délégation à la Mer, au Littoral et à la Navigation Intérieure
Pôle Navigation Intérieure
123 rue de Roubaix - CS 20839
59508 Douai - 03.27.93.56.56
ddtm-dmni-douai@nord.gouv.fr

Délégation Territoriale du Douaisis et Cambrésis
766 rue du Champ de Tir - CS 20373
59407 Cambrai - 03.27.93.56.56
ddtm-dt-douaisis-cambresis@nord.gouv.fr



Délégation Territoriale de l'Avesnois
8 rue Gossuin - CS 60108
59361 Avesnes sur Helpe - 03.27.56.40.40
ddtm-dt-avesnois@nord.gouv.fr

